

PARATUBERCULOSE DES OVINS

L'AMAIGRISSEMENT INCURABLE DE JEUNES BREBIS EST UN SIGNE D'APPEL

Nous choisissons aujourd'hui de vous parler de la paratuberculose ovine, encore mal connue des éleveurs ovins mais pourtant belle et bien présente en France et dans notre département (observations régulières de cas cliniques dans les élevages ovins).

La paratuberculose **est une maladie grave, incurable, avec des conséquences plus ou moins importantes** en fonction de la pression d'infection et de la présence de facteurs aggravants dans l'élevage. Cette maladie se caractérise par **un amaigrissement progressif** des animaux adultes et évolue toujours vers la mort.

CARTE D'IDENTITE

- Paratuberculose ou maladie de Johne
- Maladie spécifique des ruminants
- Répartition géographique mondiale
- Agent pathogène : bactérie appelée *Mycobacterium Avium Paratuberculosis* (ou MAP)
- Bactéries très résistantes dans le milieu extérieur : plus d'1 an dans fèces, sol, fumier ...
- Bactéries excrétées en grande quantité par les adultes infectés, principalement dans les fèces, colostrum et lait
- Se multiplient dans la muqueuse intestinale où elles entraînent des lésions
- Contamination des jeunes uniquement
- Manifestation des signes cliniques chez les adultes
- Similitudes non négligeables entre *Paratuberculose des ruminants* et *Maladie de Chron* chez l'Homme



INFECTION :

La contamination se fait dès la naissance :

Par voie orale : contact avec des éléments souillés par les fèces (mamelle, nourriture, eau, matériel d'élevage) et/ou ingestion de colostrum et lait infectés

Par transmission verticale : par voie intra-utérine (de la mère au fœtus) : dans le cas de mères très atteintes.

Elle peut toucher tout agneau sans distinction de race ou de sexe. Plus un animal vieillit, moins il est sensible à la bactérie.

Tout animal infecté jeune pourra être contagieux pour ses congénères à partir de l'âge adulte (excrétion dans les crottes), sans pour autant présenter des signes cliniques de paratuberculose. Les animaux contaminés dans leur jeune âge ne deviendront malades qu'après l'âge de 18 mois, voire après 2 ou 3 ans, suite à un stress : mise-bas, changement de troupeau ; et sur les animaux les plus fragiles : déficit énergétique, carence, parasites, etc.



L'importance de l'équilibre alimentaire : Un déficit ou un déséquilibre alimentaire diminue les capacités de résistance d'un animal et favorise l'évolution de la maladie sur les animaux infectés. Penser énergie, minéralisation et éviter la présence de parasites internes qui diminuent la résistance et la capacité d'absorption des nutriments (= bonne gestion du parasitisme) est alors primordiale.



Observations fréquentes : Après agnelage.



COMMENT IDENTIFIER LA PARATUBERCULOSE OVINE

> Signes cliniques :

- Amaigrissement chronique sans perte d'appétit
- Baisse de production (lait, viande, laine)
- Laine piquée et sèche
- Diarrhée rare, parfois en phase terminale (*contrairement aux bovins*)
- L'expression clinique ne se manifeste que chez une partie des animaux adultes infectés (fragiles, suite à un stress)
- Augmentation du taux de réformes, avortements, mortinatalité, etc. sont des signaux qui peuvent vous alerter sur la présence de la maladie dans l'élevage.

MOYENS DE LUTTE :

Reformer les malades et protéger les jeunes sont les 2 points les plus importants dans la lutte contre la paratuberculose.

En parallèle, il est **indispensable de revoir l'alimentation, la couverture minéraux-vitamines-oligoéléments et la gestion du parasitisme.**

Enfin, la vaccination des jeunes reste la solution la plus efficace en cas de forte infection.

> **Diagnostic vétérinaire** : la maladie ne peut être confirmée QUE par des examens vétérinaires

- Prélèvement vétérinaire pour analyse sur fèces ou sang (sérologie, PCR, etc.)
- Autopsie et examen des tissus par le vétérinaire sur un animal suspect



> **Mesures sanitaires** :

- **Isoler, dépister et éliminer les animaux malades en phase clinique**

⇒ *Les animaux en phase clinique doivent être réformés au plus vite ⇒ leur valeur bouchère diminue rapidement et de manière irréversible, et ils entretiennent les contaminations des litières et pâtures (et donc des agneaux) !*

- Identifier les agneaux en contact avec les brebis malades pour ne pas les élever pour la reproduction (mâle ou femelle)
- Hygiène générale de l'élevage et particulièrement les aires de mise-bas, de la nursery (hygiène, désinfection des locaux, paillage suffisant, normes de volume respectées, aliment et eau non souillés, etc.)
- Désinfecter les bâtiments une fois par an, après les avoir lavés à l'eau sous pression
- **Apporter suffisamment d'énergie et de protéines, soigner l'apport minéral et vitaminique concernant le rapport phosphocalcique, les oligo-éléments, en particulier le cuivre et le sélénium, et les vitamines A, D3 et E**
- **Effectuer des traitements antiparasitaires en relation avec les parasites présents**

⇒ *Correction alimentaire et parasitisme ⇒ diminue l'expression clinique la maladie, augmente la résistance des animaux*

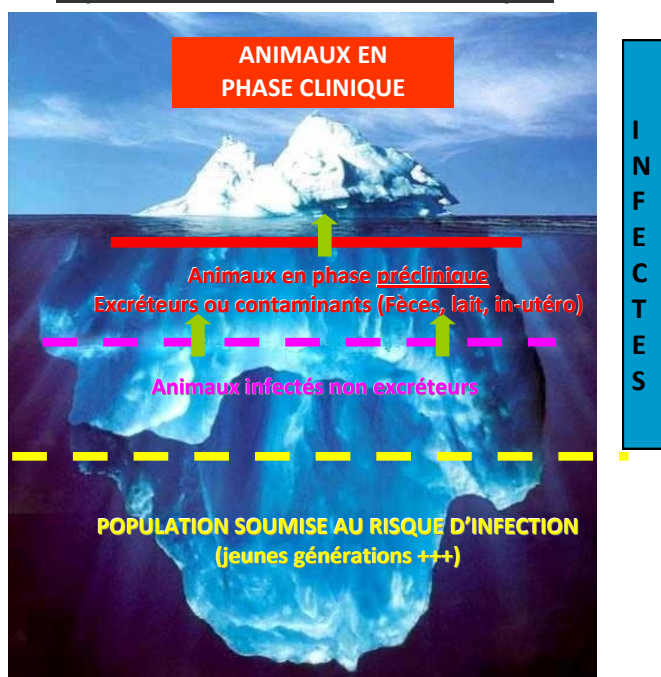
- Ne pas épandre de fumier ou de lisier sur les pâtures, mais les réserver aux cultures
- Etre vigilant lors de l'achat de nouveaux animaux (tests, examens vétérinaires, quarantaine).
- Etc.

Vaccination contre la paratuberculose

La vaccination des jeunes peut se faire avec un **vaccin espagnol**, nécessitant alors de faire une demande d'importation du vaccin auprès de la DDPP, par le vétérinaire sanitaire de l'élevage.

Ce vaccin permet de limiter la diffusion de la maladie au sein du cheptel et d'empêcher les jeunes infectés de déclencher la paratuberculose, une fois l'âge adulte atteint. Toutefois, **cela ne permet pas l'élimination totale de la maladie de l'élevage.**

Répartition des animaux dans un cheptel



I
N
F
E
C
T
E
S

Si vous êtes confrontés à des cas de brebis cachexiques, le GDS et votre vétérinaire peuvent vous apporter un appui technique précieux, et éventuellement mettre en place un protocole d'assainissement contre la paratuberculose. Contactez-nous.